



Éditorial

par Louise Guillemette-Labory

24^e Congrès

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec tiendra bientôt son 24^e congrès à St-Jean-sur-Richelieu. Cette année, le thème en sera «Les réseaux : autobus du "bibliobusiness"!».

Ce congrès, préparé de main de maître par une équipe tout aussi dynamique qu'expérimentée, sera un ressourcement, une mise au point de votre véhicule du "bibliobusiness". Il se tiendra à St-Jean-sur-Richelieu les 27, 28 et 29 mai prochains et je vous invite à vous inscrire dès à présent à cet événement exceptionnel.

Dans quelques semaines, de nouveaux collègues sortiront des universités avec leur maîtrise en poche. Ils sont déjà à la recherche d'un emploi, ce que vous en conviendrez avec moi représente un défi de taille par les temps qui courent. Je vous invite à faire preuve de compréhension à leur égard en leur donnant la première chance dont nous avons tous bénéficié un jour.

La solidarité que nous leur témoignerons est le ciment de notre corporation. Je compte sur vous pour accueillir comme il se doit les finissants de la promotion 1993.



Louise Guillemette-Labory, présidente

C'est un rendez-vous!

La solidarité à la profession

Comment expliquer que des membres à la retraite depuis de longues années, renouvellent leur adhésion annuelle à la Corporation, alors que des membres avec un emploi dont la cotisation n'est plus payée par l'employeur se désistent? Les personnes retraitées mentionnent toujours leur volonté de soutenir les objectifs de la Corporation par solidarité pour la profession. Y-a-t-il une définition de la solidarité qui varie selon les générations?

Apparemment oui, hélas, et on ne peut que le déplorer! Le règne de l'individualisme à outrance est dangereux pour toute société démocratique qui se respecte et qui a perdu le sens des valeurs partagées d'entraide. Il en va de même pour les bibliothécaires et leur sentiment d'appartenance.

Dans ce numéro

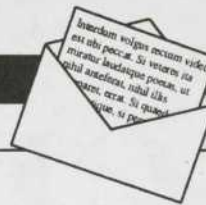
	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	2
Nouvelles technologies	8
De nouveaux horizons	10
À l'agenda	12

ISSN 0843-140X

Supplément à la revue ARGUS

Nouvelles des comités

par Régine Horinstein



Le Conseil d'administration

Lors de sa dernière réunion du 5 mars et de l'année financière 1993, le Conseil a entériné le prochain budget 1993-1994. Ce budget sera quelque peu réduit comparativement à cette année, crise économique oblige. Cependant, le Conseil s'attend à terminer l'exercice financier 92-93 avec un léger surplus.

Le Conseil s'est penché sur l'évolution du dossier portant sur l'étude des programmes de formation en bibliothéconomie au Québec ainsi que les moyens à prendre pour encourager le leadership dans la profession.

L'assistance à la recherche d'emploi grâce à des rencontres individuelles et en groupe avec un consultant a aussi été évaluée. Quelque 20 personnes ont participé à ces rencontres ayant pour objectif de faire un bilan personnel de sa recherche d'emploi et de les doter d'outils de travail en plus de prendre conscience de leurs forces et faiblesses. Cependant le Conseil d'administration a été assez surpris de constater le nombre relativement restreint des participants à une activité gratuite mise à leur disposition. En conséquence, il étudie les meilleures formules à proposer pour la prochaine année financière soit à compter d'avril 1993.

Le Conseil a aussi débattu le cas de la ville de Westmount où la directrice de la bibliothèque a été congédiée après 22 ans de service à cette même bibliothèque de façon pour le moins cavalière. Une lettre de protestation de la présidente Louise G.-Labory a été envoyée au maire de Westmount ainsi qu'aux journaux la *The Gazette* et le *Westmount Examiner*. Dans sa lettre, la présidente rappelle que malgré

des remaniements dans les services de la ville et la fusion éventuelle de la bibliothèque avec les services de loisirs et récréation, la bibliothèque doit être dirigée par un bibliothécaire professionnel.

Du côté d'attribution de fonds pour des projets de recherche, le Conseil recevra à sa prochaine réunion le dépôt d'un plan qui permettra de répondre aux demandes acheminées au secrétariat.

Formation continue

Le séminaire de février «Comment se donner un plan d'amélioration de la qualité de service à la clientèle» a connu un franc succès. 28 participants ont durant deux jours travaillé à se familiariser avec les concepts de service à la clientèle et à identifier des moyens pour se doter de services de

qualité pour leur bibliothèque.

Par ailleurs le comité est à la recherche de nouveaux membres ainsi qu'une personne pour assurer la présidence du comité pour 1993-94. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Régine Horinstein au (514) 845-3327.

Corpo Clip

Grâce à l'achat d'un logiciel de mise en page à la Corporation, Corpo Clip est dorénavant produit au secrétariat par Linda Bernier et conséquemment il a été augmenté de 4 pages pour offrir 12 pages d'information à ces lecteurs et lectrices. De plus, le Comité est à la recherche d'un(e) réviseur(e) et d'un rédacteur/rédactrice pour la chronique *Dossiers et nouvelles*. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Josée Saint-Marseille au (514) 496-4184.



Dossiers et nouvelles

par Renée Dumas, Régine Horinstein et Louise Tousignant

Nominations

Joyce Kolodny travaille au département des sciences de la bibliothèque de référence du Toronto Metropolitan depuis janvier dernier.

Bernard Le Houx qui était auparavant à la librairie Boyer de Valleyfield, travaille dorénavant à la librairie St-Pierre-Apôtre à Longueuil.

Bernard Auger a été nommé le 1^{er} février dernier directeur de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il travaillait auparavant comme bibliothécaire à la division MultiLIS chez Sobeco Ernst & Young.

Guy Dubois est le nouveau régisseur de la bibliothèque municipale d'Aylmer.

Monique Dupuis qui était auparavant à Environnement Canada à Ottawa a été nommée responsable des services techniques et programme de dépôt au ministère des Communications à Québec.

Marielle Dionne-Cartier, vice-présidente de la C.B.P.Q. a été nommée directrice du traitement documentaire chez SDM. Elle entrera en fonction le 3 mai prochain. Madame Cartier occupait auparavant le poste de Chef des collections audiovisuelles et de référence à l'ONF.

Nouveautés au centre de documentation de la C.B.P.Q.

1. «The decision-making process for Library Collections» (Case Studies in 4 types of Libraries). Beatrice Kovacs. Greenwood Press inc. Connecticut. 1990.
2. «Librarians' agreements: bargaining for a heterogeneous profession». John Weatherford. The Scarecrow Press inc. N.J. 1988.
3. «La bibliothèque à l'école» Guide de perfectionnement. Gérard Héon. CERRDOC 1992.
4. «Managing Human Resources in Research Libraries». *Library Trends*. Fall 1992.
5. «Un passé éloquent un avenir à protéger» Rapport. Commission d'accès à l'information du Québec. Décembre 1992.
6. «Bibliothèques d'art». *Bulletin des bibliothèques de France*. T. 38, no.1, 1993.

Babillard électronique

Depuis décembre dernier, la Corporation a un nouveau système informatique en réseau local. Les appareils sont des IBM PS/1 et sont munis des logiciels Works, Wordperfect pour Windows ainsi que de Pagemaker, logiciel d'édition. De plus, la base de données des membres et celle des emplois sont maintenues sur ISIS.

Un ordinateur, hors réseau, a été dédié à l'usage des membres de la Corporation à titre de babillard électronique. Dans l'immédiat, le menu de base permettra d'obtenir des informations sur les activités de formation continue, congrès, offres

d'emploi et de laisser de courts messages. En court d'utilisation, la permanence de la Corporation verra à ajouter des services selon les besoins et demandes. Pour entrer en communication, il faut être muni d'un modem. Les informations nécessaires pour la transmission sont: 2400 bauds, 8 bits de données, 1 bit d'arrêt, parité: aucune, xon/xoff (contrôle de flux) et le numéro est (514) 845-8325.

Sociétés conseil en organisation de l'information

Même si leur mission est jugée indispensable au développement de l'entreprise, les documentalistes voient leurs crédits, parfois leurs effectifs, diminués. Pour faire face aux nouvelles technologies, de même qu'à la complexité et au très grand nombre de banques de données, les chefs d'entreprise font de plus en plus appel aux sociétés conseil en organisation de l'information et à des sous-traitants en recherche documentaire.

Qu'en est-il des documentalistes en place? Il est temps qu'ils se préoccupent aussi du contenu des documents. Ils doivent anticiper les demandes des usagers. Leur fonction en est une de «veille technologique». C'est là une occasion d'inclure une «valeur ajoutée» à leur travail. Mais cela présuppose une double compétence: formation dans un domaine donné, complétée par une formation en traitement de l'information.

Documentalistes et courtiers en information ne sont pas en concurrence. Les premiers connaissent les ressources documentaires internes, ils peuvent traiter l'information confidentielle et établir des liens appréciés avec les employés de l'entreprise. Les seconds sont spécialisés dans un domaine donné

(organisation de l'information ou interrogation des banques de données). Leur apport est complémentaire.

Le système de classification des collections historiques du service canadien des parcs

Depuis une dizaine d'années, les responsables des collections du Service canadien des parcs (SCP) ont mis au point divers outils qui, de différentes façons, servent à la documentation et à la gestion des collections. Le système de classification du SCP a révolutionné la gestion des artefacts ces dernières années. Sa nomenclature permet de classer tous les objets historiques de ces collections selon un thésaurus de plus de 6000 mots-clés tirés des fiches de catalogage. Le système de classification du SCP est plus qu'un instrument théorique, il est la base du système informatisé de gestion des collections. CAT.R61-2\15-1F, 267 p. 29,95 \$.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, présidente
Daniel Boivin
Renée Dumas
Sylvie Héту
Sylvie Roy
Louise Tousignant

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Suite 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Mise en page: Linda Bernier (C.B.P.Q.)

Pratique du management de l'information, analyse de la valeur et résolution de problèmes

Cet ouvrage consacré par l'Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés dans l'analyse présente une vingtaine d'études de cas: autant de tentatives de soumettre le développement des produits et services d'information à la maîtrise des évolutions technologiques, à la recherche de la qualité et à la rationalisation des choix économiques. On rencontrera, dans ce recueil de témoignages concrets présentés de façon didactique, la plupart des situations auxquelles peuvent être confrontés les gestionnaires de services et les concepteurs de produits d'information. Fondée sur la méthode de l'analyse de la valeur en documentation dont les auteurs sont à présent des experts reconnus, la pratique du management de l'information qui est ici définie s'appuie sur une analyse rigoureuse des besoins, sur une maîtrise permanente des coûts, et sur une réelle stimulation des capacités inventives au sein des organisations.

Publié par Jean Michel, en collaboration avec Éric Sutter. ADDBS, 1992, 430 p. (Coll. Sciences de l'information, série Études et techniques), 290 F (+ port: France 20 F, CEE 53F, autres pays 75 F). En vente à l'ADDBS.

Thésaurus des sciences et des technologies de l'information

En 1987, le Service intégré des ressources d'information (SIRI) du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) a entrepris la réalisation d'une base de données bibliographiques pour gérer et permettre l'exploitation de sa collection documentaire: documents

imprimés et ordinolingués, documents audiovisuels, microformes, etc. Cette collection couvre principalement les champs d'intérêt pertinents aux activités du CCRIT. Pour réussir à faire le traitement documentaire de l'information pertinente à ces divers domaines, le SIRI a été amené à développer un langage documentaire contrôlé qui a d'abord pris la forme d'une liste d'autorité pour devenir, depuis un peu plus d'un an, un véritable thésaurus. Le système d'indexation mis en oeuvre par le SIRI présente la particularité qu'on n'y fait pas de distinction entre descripteurs et identificateurs. Tous les termes d'indexation utilisés comme mots-clés ont valeur de descripteur et sont par conséquent intégrés au thésaurus. On y retrouve donc aussi bien des termes génériques que des noms propres de produits, de services ou d'organisations. CALC028 I\87-1992, 149 p. 44,95 \$ Bilingue.

Statistique Canada nous rend la vie facile...

«L'édition 1993 du *Catalogue* de Statistique Canada permet de retrouver l'information encore plus facilement. Aux index sujet, auteur et titre s'ajoute maintenant une liste des publications par thèmes, par exemple toutes les publications sur les questions sociales.

Vous aimeriez être au courant des nouvelles parutions? Statistique Canada a dorénavant un bulletin où vous trouverez les publications populaires en stock et les parutions récentes ou celles à venir.

Publications fédérales gratuites et destinées aux enfants

Plusieurs ministères publient de la documentation pour les jeunes. Qui plus est, la plupart d'entre elles sont

gratuites. En voici deux ainsi que l'adresse où vous pouvez les obtenir:

-*De la montagne à la mer: un voyage au coeur de l'écocivisme*, 1992, 40 p. (ISBN 0-662-96881-6 No de catalogue En 37-97/1992F). Disponible à: Environnement Canada, Publication, Ottawa (Ontario) K1A 0H3.

-*Les aventuriers de la forêt*. [1992?], 24 p. (ISBN 0-9696158-25). Disponible à: Forêts Canada, Direction des affaires publiques et corporatives, Conseil canadien des ministres des Forêts, place Vincent Massey, 351, boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0G5.

Les productions visuelles à la Bibliothèque Nationale du Canada

À partir du 1^{er} janvier 1993, la Bibliothèque nationale du Canada recevra deux copies de tout matériel vidéo produit au Canada, destiné à la distribution publique. Cela comprend également ce qui est coté XXX. Étant donné que le mandat de la BNC est de servir les autres bibliothèques et les chercheurs, le problème de censure ne se pose pas. Qu'en serait-il dans une bibliothèque publique?

UDEMATIK au menu

UdeMatik est une banque de données produite par l'Université de Montréal qui donne de l'information sur les cours offerts à l'Université, les équivalences, les conditions d'admission, les frais de scolarité, etc.

Accessible sur le réseau Minitel, cette banque de données vise surtout la clientèle des étudiants Français des 2^e et 3^e cycles. Si UdeMatik est plus facile d'accès en France, il suffit toutefois d'un ordinateur personnel muni d'un modem pour pouvoir consulter ses 700 000 pages écran.

Si les archives vous intéressent

La 5^e édition de *Normes et procédures archivistiques des Archives nationales du Québec* vient de paraître. En plus de favoriser un langage commun, cet ouvrage vise le contrôle de l'acquisition et des versements d'archives, de même que l'identification et la protection des documents historiques. Le lecteur y trouvera également des informations quant à l'accès aux documents conservés aux Archives nationales du Québec. En vente, au prix de 19,95 \$, dans les librairies et chez les distributeurs des Publications du Québec.

Droit d'auteur et documents informatiques

Le gouvernement du Québec mettra bientôt en place des normes pour l'acquisition et la gestion des droits d'auteur par l'État de même que pour l'utilisation de matériel protégé (programmes d'ordinateur et banques de données). Le Gouvernement investit des millions dans la production de matériel informatique ou dans l'aide accordée aux entreprises des technologies de l'information. Il va de soi qu'il tienne à garantir le respect du droit d'auteur dans ce domaine.

Parmi les grandes orientations établies par le Gouvernement en regard des droits d'auteur, il y a, entre autres, la responsabilité individuelle vis-à-vis du droit d'auteur, l'obligation de mettre en place des mécanismes pour assurer le respect du droit d'auteur, la prise en compte des dispositions du droit d'auteur lors de la signature de contrats avec les fournisseurs de biens ou de services, etc.

Par ailleurs, les organismes publics québécois produisent eux-mêmes des banques de données et la politique de commercialisation approuvée par le

gouvernement du Québec vise à protéger les droits relatifs à la propriété intellectuelle de ces produits. Ce qui n'exclut pas que ces banques de données puissent être diffusées gratuitement par les organismes publics dont le mandat est de renseigner les citoyens.

Parallèlement, l'information étant plus accessible donc plus susceptible d'être altérée, le Gouvernement veut aussi assurer une sécurité adéquate et conserver l'intégrité de l'information.

Tarification à la Library of Congress

La proposition pour tarifier certains services de la Library of Congress a soulevé une véritable tempête d'opposition. Selon le Dr James Bellington, «Librarian of Congress», seule la tarification pourrait permettre d'offrir de nouveaux services et de se préparer pour le 21^e siècle. Seulement certains services seraient tarifés, tels l'accès en ligne à la collection, les services de traduction, les événements et les programmes spéciaux.

À cela, les bibliothécaires opposent le droit d'accès à l'information et la crainte que la démarcation entre les services tarifés et ceux qui ne le sont pas ne puisse être clairement établie. Cette proposition a aussi soulevé l'opposition de l'Information Industry Association qui représente les producteurs de banques de données, et l'Association of American Publishers.

Vous avez dit Freenet? (1^{re} partie)

Imaginez une autoroute électronique qui vous permet de voyager sans considération de l'heure ni des distances. Une vision de l'avenir diriez-vous? Eh bien non! Cette autoroute existe aujourd'hui et elle est à votre disposition. Le véhicule requis pour

utiliser cette autoroute est un micro-ordinateur muni d'un modem branché à une ligne téléphonique. Un exemple éclatant de ce type d'autoroute est le réseau des FreeNet. Le FreeNet d'Ottawa a été inauguré officiellement le 1^{er} février dernier. FreeNet traduit signifie réseau sans frais. On devrait plutôt dire réseaux sans frais. En effet, en tant que membre de l'un ou l'autre des réseaux FreeNet, vous avez accès à un nombre croissant d'autres réseaux. Il y a le FreeNet de Cleveland (USA) et le FreeNet de Victoria (C.-B.), le seul autre au Canada, pour ne nommer que ces exemples.

Le projet du FreeNet de la Capitale nationale a commencé en novembre 1991 alors que George Frajkor et Jay Weston de l'école de journalisme de l'Université Carleton ont approché Dave Sutherland, le Directeur des services informatiques et des communications de l'Université de Carleton, avec de l'information sur le FreeNet de Cleveland. Puis, des réunions ont eu lieu avec d'autres individus et des organismes intéressés à participer à un tel projet communautaire. Aujourd'hui, le FreeNet est sur son air d'aller et compte plus de 1000 usagers inscrits. On enregistre jusqu'à 100 nouvelles applications par jour. C'est dire de l'engouement envers ce réseau. Le FreeNet tourne sur un Sun Sparc 10 Computer donné par Sun Microsystems. Les modems sont fournis par Grandalf Technologies, et Love Printing subventionne une ligne téléphonique. En décembre 1992, le Bureau des directeurs était composé de gens de Revenu Canada, de la Police d'Ottawa, de l'Université de Carleton et de la Bibliothèque publique d'Ottawa pour ne nommer que ceux-là. La liste complète est disponible évidemment en-direct.

Pour devenir membre du FreeNet d'Ottawa, il suffit de remplir un formulaire d'adhésion et de le retourner à National Capital FreeNet,

Carleton University, 1125 Colonel By Drive, Ottawa (Ontario) K1S 5B6. Il n'y a aucun frais d'adhésion. Ce formulaire peut être obtenu en écrivant à cette adresse ou tout simplement en l'imprimant à partir de votre ordinateur. Afin d'entrer en communication avec FreeNet, il faut composer le (613) 780-free (3733), avoir 2400, 1200 ou 300 bauds pour la vitesse de transmission, 8 bits de données, aucune parité et 1 bit d'arrêt. Une fois la communication établie. Vous aurez probablement à frapper 5 fois la touche «retour». À votre première entrée dans le système, enregistrez-vous avec «guest». Ensuite, allez à la rubrique «Administration» et ensuite «How to register». Vous pouvez alors imprimer le formulaire. Il y a présentement 20 lignes téléphoniques et les responsables prévoient en ajouter 20 autres. Il faut souligner ici que ce qui contribue au succès et au maintien d'un tel réseau est la participation de bénévoles actifs provenant de divers milieux.

Il n'y a pas que les catalogues de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de l'Université de Carleton sur le FreeNet. Vous pouvez tout aussi bien obtenir la météo de Key Largo que les titres de publications que Statistiques Canada a rendu disponibles cette semaine. Vous pouvez également avoir accès à l'American Library Association Electronic Newsletter. Le FreeNet sert également de babillard électronique. Vous pouvez communiquer avec d'autres individus intéressés par les mêmes choses que vous! En fait, les possibilités sont immenses. Tous les FreeNet au Canada et aux États-Unis vous offrent la possibilité d'accéder à d'autres services et ainsi de suite. Les communications entre les FreeNet sont gratuites aux membres et tous les frais sont subventionnés par les divers paliers gouvernementaux, par les entreprises privées et par les dons des membres. Au moment de la rédaction, à partir du réseau FreeNet d'Ottawa,

on peut accéder à un grand nombre de bibliothèques municipales, gouvernementales et universitaires en Amérique du Nord. Il est prévu que l'on pourra éventuellement interroger les catalogues des bibliothèques dans le monde entier en temps réel.

Assis au volant de votre véhicule spatial, votre micro-ordinateur, vous décollez avec les commandes de bord de votre clavier, avec le modem comme engin de propulsion et vous partez en voyage sur le grand réseau des autoroutes électroniques!

Information sur les États-Unis disponibles gratuitement en-ligne

Le U.S. Information Services a mis sur pied un service de babillard électronique permettant aux Canadiens de consulter des documents sur les politiques gouvernementales américaines, des allocutions et même des rapports économiques. Par exemple, on pouvait lire intégralement le texte du Président Clinton sur les politiques étrangères. Ce service est particulièrement intéressant pour les bibliothécaires, les journalistes et les étudiants. Il n'y a aucun frais d'abonnement ni de frais d'utilisation à moins d'être à l'extérieur de la région de la Capitale nationale. Dans ce dernier cas, les frais d'interurbain sont applicables. Le numéro à composer via un modem est le (613) 563-0219. À vous de profiter de cette mine d'or d'informations.

Bibliothécaire et région de la Capitale nationale

Si vous songez à trouver du travail à contrat dans la fonction publique fédérale de la région de la Capitale nationale, une agence de placement toute particulière est à considérer. En effet, l'agence Miss Hall se spécialise

dans le recrutement de personnes diplômées en technique de la documentation ou possédant une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information. On peut obtenir plus d'informations et un formulaire à l'adresse suivante: Miss Hall's Personnel Services, 402-56 Sparks, Ottawa (Ontario). Téléphone: (613) 233-8469.

Dépôt légal à la BNC

Depuis le 1^{er} janvier 1993, les disques compacts et les vidéocassettes doivent être déposés au dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Canada. Faut-il le rappeler, le dépôt légal a été mis sur pied en 1953 à la BNC. Au début, seuls les imprimés traditionnels y étaient déposés. En 1969, les enregistrements sonores ont été ajoutés et en 1978, les trousseaux de livres y étaient introduites. Enfin, en 1988, la BNC accueillait les microformes.

Programme d'aide aux bibliothèques pour l'acquisition d'équipements destinés aux personnes handicapées

Dans le cadre du programme d'aide aux bibliothèques pour l'acquisition d'équipements destinés aux personnes handicapées, annoncé dans les *Corpo Clip* numéros 105 et 107, la Bibliothèque générale de l'Université de Sherbrooke recevra 3700 \$. Cette somme servira à l'achat d'équipements et de logiciels permettant la production de gros caractères. Elle servira également à permettre l'accès à un format audio du catalogue de la bibliothèque et à un CD-ROM.

Quant à la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal, elle pourra s'équiper d'une télévision à circuit fermé grâce à une subvention de 1500 \$.

Nouvelles de la Bibliothèque nationale

Ce périodique est maintenant disponible sous forme de disquette et ce, depuis janvier 1993. Disponible sans frais aux Services des publications et la mise en marche, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0N4.

«Les Salons du livre : une affaire de femmes!»

Tel était le titre d'un article paru dans *La Presse* du vendredi 2 avril dernier. En effet, une enquête réalisée pour l'Association québécoise des salons du livre démontre que plus de 63 p. cent du public des neuf salons du Québec est de sexe féminin. De plus, la majorité des gens qui fréquentent ces foires du livre ont entre 25 et 49 ans (56 p. cent du total). Aussi, il s'agit de personnes instruites : plus des trois quarts comptent 12 années et plus de scolarité et même que 30 p. cent des gens sont encore aux études. Pas moins d'un visiteur sur trois parcourt au moins 20 km pour se rendre au salon de son choix.

Les visiteurs ont lu environ 24 livres l'année précédente, contre 5 p. cent qui n'en ont lu aucun. A noter que les librairies représentent la source dominante d'approvisionnement en livres pour le public des salons. Près d'une personne sur deux mentionne se procurer des livres dans une librairie. La bibliothèque publique arrive au second rang dans les sources d'approvisionnement, soit 28 p. cent du public s'y procure ses livres. Enfin, plusieurs disent aller dans un salon du livre avant tout pour bouquiner, voir les nouveautés et s'enquérir des nouvelles parutions ou pour faire une liste de livres qu'ils vont acheter en librairies ou emprunter à la bibliothèque.

Le droit d'auteur en Chine

La Chine a rejoint la communauté internationale par sa nouvelle législation en matière de droit d'auteur. Les textes de lois adoptés garantiront le respect de la Convention de Berne et de la Convention universelle du copyright. Les oeuvres chinoises seront protégées à l'étranger et les oeuvres étrangères le seront également en Chine.

Répit temporaire pour les usagers de la Bibliothèque centrale de Montréal

En mars, Ville de Montréal rouvrira les portes de la Bibliothèque centrale après que certains travaux de consolidation auront été exécutés. Cette ouverture sera de courte durée parce qu'à la fin de l'été la bibliothèque fermera de nouveau ses portes pour une période d'un an, ... le temps de retrouver sa solidité.

L'information au bout des doigts

Le gouvernement fédéral a mis sur pied un projet pilote qui permet

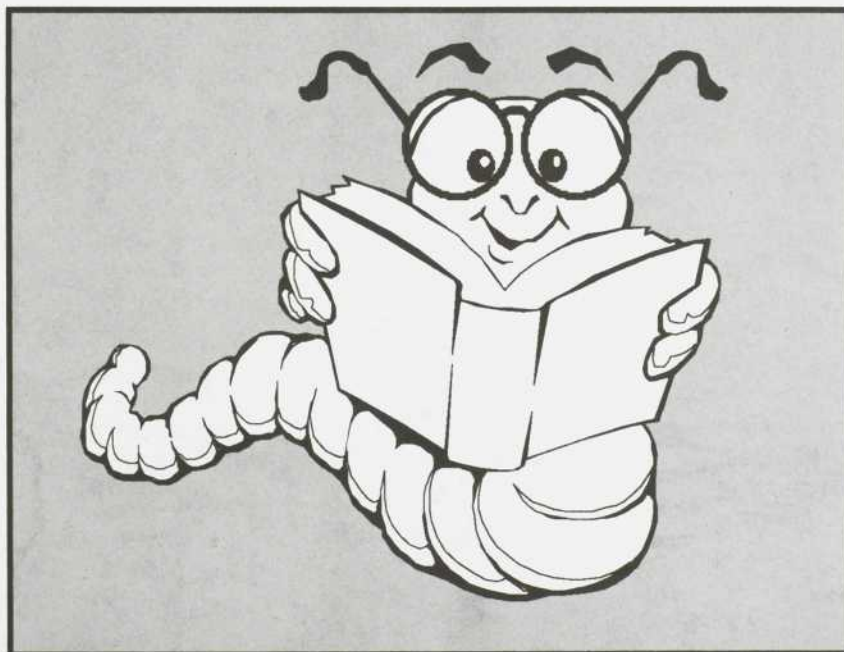
d'obtenir de l'information sur les programmes offerts par 13 ministères fédéraux à partir de comptoirs d'information informatisés. Les informations proviennent soit de disques compacts, soit des banques de données centrales du gouvernement.

La prochaine étape verra peut-être la consultation chez soi par téléphone ou réseau de cablodistribution...

La télé référence mise à profit

À North Bay en Ontario, 11 Corinfo offre un service de télé référence aux entreprises de la région Nord de l'Ontario. Très en demande, le service reçoit 150 demandes d'information par mois. L'information obtenue permet aux entreprises de demeurer compétitives, malgré leur éloignement des grands centres.

Le service 11 Corinfo est un projet de 3 ans, mis sur pied par le ministère du Northern Development and Mines. Les services étant tarifés, le projet espère devenir rentable.





Quelles classes et sous-classes choisir : pourquoi ne pas se faire aider?

Voici la troisième partie d'une série d'articles sur l'intelligence artificielle appliquée à la bibliothéconomie. Celui-ci démontre principalement en quoi les systèmes à base de connaissances ou les systèmes experts (ci-après SE) sont appelés à révolutionner les tâches liées à la classification documentaire.

Un développement majeur ayant des implications au niveau de l'utilisation des systèmes de classification est en cours. De fait, des résultats de recherche ont démontré que lorsqu'ils utilisent les catalogues d'accès public, de plus en plus d'utilisateurs recherchent le matériel principalement à l'aide des index Sujet. Ce comportement démontre clairement l'importance des tâches de classification et le besoin d'établir des normes claires d'accès aux sujets ainsi que de développer des outils performants d'aide à la classification.

Un système expert pour la classification

Rappelons qu'un SE émule la connaissance et la performance humaine dans un domaine spécifique. Un tel système doit être en mesure d'emmagasiner, de structurer et d'utiliser assez de connaissances dans un domaine, afin de trouver des solutions à des problèmes simples. Ceci implique donc l'analyse et l'établissement de modèles conceptuels ainsi que le développement de règles impliquant un certain niveau d'abstraction.

Finalement, les SE dérivent des conclusions qu'ils sont en mesure de justifier.

Historiquement, les SE ont été développés selon des modèles d'établissement de règles, somme toute, assez simples. Cette façon de construire les prototypes permet néanmoins aux ingénieurs de la connaissance de cerner rapidement un domaine et de proposer assez rapidement des modèles conceptuels de base. Mais la production de règles simples montre des limitations évidentes, telles que :

· la **redondance** lorsque deux règles mènent à la même conclusion et lorsqu'une de ces règles est une sous-classe d'une autre;

· les **conflits** dans l'émission des conclusions;

· la trop grande **spécialisation**;

· l'**ambiguïté** possible lorsque deux règles s'avèrent vraies mais mènent à une conclusion différente;

· la **similarité** entre deux groupes de règles qui mènent à la même conclusion.

Exemple de règles incluant tous les problèmes exposés ci-dessus :

Règle 1

SI l'article est publié par Publications Inc.
ET l'article a été publié après 1980
ET l'article comprend moins de 500 pages
ET l'article n'a pas de couverture rigide
ALORS l'article est un magazine

Règle 2

SI l'article est publié par Publications Inc.
ET l'article a été publié après 1982-1983
ET l'article est publié mensuellement
ET l'article n'a pas de couverture rigide
ALORS l'article est un magazine

L'architecture n-CUBE

Le système expert n-CUBE (ci-après n-CUBE) a été développé pour contourner les difficultés et désavantages associés aux SE à règles simples. Très structurée, l'architecture du système n-CUBE consiste en une classe principale, un ensemble de sous-classes, un ensemble de règles associées, un ensemble d'hypothèses, une succession de données par défaut définies par des énoncés vrais et des énoncés faux.

Prochains numéros:

No 111 juin-juillet-août
No 112 septembre-octobre-novembre
No 113 décembre-janvier

Date d'envoi:

28 juin
20 septembre
13 décembre

La base de connaissances du système n-CUBE est représentée par un ensemble hiérarchique de règles syntaxiques. Un certain nombre d'énoncés (vrais et faux) contribuent à formuler ces règles. Par exemple, pour identifier explicitement un article tiré d'un magazine spécialisé en informatique, le système formule les règles syntaxiques suivantes :

Règle(magazine spécialisé en informatique, [systèmes experts, langages, systèmes d'exploitation], [magazine]):

énoncé(article publié après 1980),

énoncé(titre de l'article inclue le mot informatique),

Règle(magazine spécialisé en informatique, [systèmes experts, langages, systèmes d'exploitation], [magazine]):

énoncé(article publié par la Société canadienne d'informatique).

La règle qui identifie un article spécialisé en informatique, appartenant à la classe magazine dont les sous-classes sont systèmes experts, langages et systèmes d'exploitation est vraie si et seulement si :

.l'article est publié après 1980 et que le titre comprend le mot informatique;

.l'article est publié par la Société canadienne d'informatique.

Les règles syntaxiques du système n-CUBE consistent en un ou plusieurs énoncés. Ces énoncés sont utilisés pour questionner un utilisateur ou une base de données afin de déterminer lesquels sont vrais ou faux. C'est d'ailleurs cette succession

d'énoncés vrais ou faux dans les classes, les sous-classes et les hypothèses qui constitue la caractéristique la plus puissante du système n-CUBE.

n-CUBE et les systèmes classificatoires

Comme les tâches relatives à la classification sont essentiellement basées sur des règles rigoureuses, nous comprenons facilement que les bibliothécaires aient reconnu les avantages à utiliser le système n-CUBE pour la classification documentaire des livres récents, des magazines, des articles, etc.

Les tâches relatives à la classification, à l'aide d'un système classificatoire décimal (Dewey, LC, UDC), sont généralement très répétitives et longues. Par exemple, quand il classifie un document, le bibliothécaire doit lire chacune des sections suivantes : la table des matières, l'introduction, la préface, la conclusion et l'index. À partir de là, il extrait une liste de termes, qui décrivent le contenu du document, qu'il confronte ensuite aux tables classificatoires décimales afin de déterminer l'indice de classification.

Mais le niveau de classification d'un document, la complexité des sujets couverts et l'expertise du bibliothécaire sont autant de facteurs qui affectent la vitesse de l'assignation des indices et la pertinence de ceux-ci. C'est ici que l'architecture classificatoire hiérarchique n-CUBE est tout indiquée. En effet, le bibliothécaire n'aura qu'à identifier les sujets couverts par le document, qu'à extraire les termes signifiants et le système n-CUBE pourra suggérer les indices de classification les plus pertinents.

En plus de reproduire le processus de classification, le système n-CUBE :

. assure une certaine cohérence dans l'assignation des indices;

. permet l'incorporation dans la base de connaissances des politiques particulières de traitement des documents (par ex. : la classification de toutes les bibliographies par forme ou par sujet);

. facilite l'accès direct et rapide à la collection documentaire;

. contribue à la formation du nouveau personnel.

Le système n-CUBE est un excellent exemple de développement d'une base de connaissances hiérarchique adaptée à la classification documentaire. Et les résultats sont si concluants que nous pouvons prévoir la création prochaine d'autres systèmes. De fait, les SE aideront efficacement à améliorer l'uniformité et la cohérence entre les classifications humaines, tout en respectant l'application des règles rigoureuses des systèmes de classification traditionnels.

Pour en savoir plus

COSGROVE, S.J. et J.M. WEIMANN, «Expert system technology applied to item classification», dans *Library Hi Tech*, vol.10, no 37-38, p. 33-40.

HOLLEY, Robert, P., «Developments and progress in classification and indexing», dans *International Cataloguing*, Oct-déc. 1987, p. 42.



L'événement du mois de mai :
Saint-Jean-sur-Richelieu!!!

De nouveaux horizons

par Sylvie Hétu

À l'hôpital Saint-Luc, en plein cœur du centre-ville montréalais, **Pierre Duchesneau**, dirige les destinées des services de soutien à l'enseignement.

Corpo Clip: Coordonnateur du soutien à l'enseignement, j'avoue que c'est assez intrigant comme titre.

Pierre Duchesneau: Laissez-moi d'abord vous rassurer, j'ai bien une formation en bibliothéconomie. Il y a quelques années, on a fusionné les services audio-visuels et la bibliothèque, qui aident à la formation des quelques 250 étudiants de l'hôpital, tant les internes, en stage de deux mois pour devenir médecins, que les résidents, c'est-à-dire les médecins qui effectuent une spécialité.

Cette fusion, c'était une excellente idée. Auparavant, j'étais à la Cité de la Santé à Laval où tout était rassemblé sous la bannière du Centre audio-scripto-visuel et ça fonctionnait très bien. Il est seulement dommage qu'ici les deux services ne soient pas regroupés physiquement. La bibliothèque est dans l'immeuble principal tandis que les services audio-visuels sont au pavillon Édouard-Asselin. Le manque chronique d'espace dans l'hôpital nous empêche de les réunir mais j'ai bon espoir car le déménagement de la bibliothèque est une des priorités de l'administration. Vous pouvez voir comme nous sommes à l'étroit, mon bureau est envahi par les étagères.

CC: Et qui sont vos clients?

PD: Nos services s'adressent au personnel, aux étudiants et aux patients de tous les pavillons, ce qui inclut le Département de santé communautaire, à quelques coins de rue d'ici, et le Laboratoire de santé publique du Québec, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Dans ces deux unités, il y a toutefois de petits centres de documentation, qui font surtout du prêt-entre-bibliothèques et qui sont tenus par une technicienne ou une secrétaire.

Saint-Luc, c'est un gros hôpital de plus de 800 lits. Fondé en 1908, c'était l'hôpital de la ville, contrairement aux autres qui étaient des hôpitaux de congrégation. Les gens l'appelaient l'hôpital des chiens, parce qu'on y soignait les pauvres. La bibliothèque, elle, existe depuis une trentaine d'années. Anciennement, c'était la bibliothèque médicale, donc elle servait aux médecins.

Maintenant, on a élargi la clientèle. J'essaie d'attirer et de répondre aux besoins de tous ceux qu'on retrouve dans un hôpital: ergothérapeutes, diététistes, travailleurs sociaux, psychologues, électriciens, ingénieurs, administrateurs, etc. Les patients peuvent y trouver de l'information sur les maladies, mais nous n'avons pas de littérature de détente ou de romans. La clientèle prioritaire reste les étudiants et les médecins. Ils y ont d'ailleurs accès en tous temps. La nuit, ils peuvent se faire ouvrir la porte par l'agent de sécurité. Ils ont parfois à prendre des décisions très rapides.

CC: Et comment arrivez-vous à répondre à leurs attentes?

PD: En fait, la force de la bibliothèque, c'est de savoir où se trouve l'information, pas de la conserver sur place. Je peux vous donner un exemple. Il y a eu une urgence: un médecin voulait connaître l'interaction de certains médicaments avec une pathologie particulière. Vite, on a fait une recherche dans Medline et obtenu quatre références. J'avais un article ici et j'ai reçu les trois autres par télécopieur. Tout ça en une heure! C'est assez impressionnant!

Lors de l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile, nous avons eu à faire une recherche sur les conséquences pour les yeux. On a réussi à trouver un article qui traitait d'un accident semblable au Japon et qui donnait des indications sur les soins à apporter. C'est ça mon but, trouver l'information rapidement.

Nous avons quand même une collection de 10 000 volumes qui sont conservés à la bibliothèque ou dans les secteurs. Nous sommes abonnés à 850 titres de périodiques dont 700 courants et nous avons plus de 350 documents audio-visuels. À part moi, il y a deux techniciens et, comme la bibliothèque est ouverte sept jours sur sept, deux commis se relaient les fins de semaine.

CC: Et si vous me parliez des services audio-visuels?

PD: Deux photographes, une illustratrice et une secrétaire y travaillent. Les photographes produisent divers documents: diapositives pour les cours, les conférences, les présentations; photographies de patients, pour

illustrer l'évolution d'une mastectomie par exemple; photographies d'autopsies ou d'opérations; photographies sur la disposition des instruments en salle d'opération; photographies de remises de diplômes, de chèques, etc. L'illustratrice, elle, se consacre aux affiches, aux diapositives par ordinateur, aux dépliants d'information, aux manuels d'enseignement, aux cahiers d'exercice. On offre des services de prêt d'appareils, des services-conseil pour les présentations, entre autres, et on commence à produire des vidéos.

CC: Vous avez mentionné le manque d'espace comme problème. Faites-vous face à d'autres difficultés?

PD: Le manque de ressources en général. Depuis une dizaine d'années, il y a des restrictions budgétaires dans le domaine de la santé, alors ça nous touche forcément. Dans un hôpital, les ressources vont en priorité aux services directs aux patients. Nous passons en deuxième, c'est normal.

Mais on s'adapte. Je mets, l'accent sur la formation des usagers, pour l'interrogation des banques de données et pour l'accès aux rayons. Et je vise à ce que le personnel de la bibliothèque se consacre à des tâches professionnelles.

Auparavant, on allait chercher les documents sur les rayons pour les clients, maintenant on n'a plus le temps. On a donc modifié les procédures. Mais avant de faire des changements, je joue toujours cartes sur table. J'en parle à la direction, j'explique le pourquoi de tels gestes et habituellement j'obtiens son appui, tout comme celui de la clientèle.

Un autre problème auquel je fais face, c'est l'isolement. Mais on a pris les moyens pour y remédier. Le soutien à l'enseignement relève de la direction des services hospitaliers qui chapeaute plusieurs services: alimentation, diététique, pharmacie, pastorale, service social, bénévolat, archives, physiothérapie. Un melting pot, quoi! Nous nous réunissons aux deux semaines pour faire le point et nous organisons, aux deux mois, une rencontre sur un thème précis: gestion du stress, offre de nouveaux services, etc. Ça nous donne l'occasion de nous retrouver, de garder une certaine cohésion et ça nous aide à supporter la pression créée par notre marginalité face au personnel médical et infirmier. On se serre les coudes et on s'encourage!

CC: J'imagine que ça prend beaucoup de souplesse pour fonctionner dans ce contexte?

PD: Oui, et beaucoup de disponibilité et d'ouverture d'esprit. En fait, l'ouverture, c'est ma marque de commerce. J'essaie de répondre et même d'aller au-devant des besoins des clients. Il faut leur montrer de façon concrète ce qu'on peut faire pour eux sinon on ne pourra pas se développer.

Par exemple, je suis allé rencontrer les gens des ressources humaines pour leur montrer les documents sur la législation du travail et sur les programmes de formation que je pouvais leur obtenir par prêt-entre-bibliothèque. Si un chercheur veut organiser la documentation sous laquelle il coule, je vais le conseiller même si ce n'est pas dans ma description de tâches.

Je crois beaucoup à la diffusion sélective de l'information. C'est excellent pour vendre nos services.

Mais il faut que ça soit bien fait et pour ça, il faut prendre le temps. Ici c'est le client qui compte, par le règlement. S'il est 17 h 45 et qu'un usager veut emprunter un livre de référence jusqu'au lendemain, on le lui prête. Ça fonctionne dans les deux sens, car les usagers nous soutiennent. Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital a financé en bonne partie l'acquisition de Medline sur CD-Rom parce qu'il était satisfait de nos services.

Il faut aussi être pas mal débrouillard, savoir utiliser toutes les ressources, fonctionner en réseau, recourir à des stagiaires. C'est très varié et c'est ce qui est excitant.

CC: Comment en êtes-vous arrivé à l'hôpital Saint-Luc?

PD: En maîtrise, j'envisageais de travailler dans une bibliothèque publique. Je suis un maniaque de bandes dessinées. Et où les trouve-t-on, sinon dans les bibliothèques publiques? Mais bizarrement, les emplois que j'ai décrochés durant et après mes études ont presque tous été dans le domaine de la santé: dans un centre de recherche à l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine, en nursing à l'Université de Montréal, à la Cité de la Santé. Une seule exception: dans un centre de documentation à Hydro-Québec.

Finalement, c'est un concours de circonstances qui m'a amené ici, il y a huit ans. Je pourrais même dire: déjà huit ans, tellement ça a passé vite!



À l'agenda

par Daniel Boivin



29 au 30 avril 1993

Montréal (Québec)
Séminaire sur «Les règles de description des documents d'archives : problèmes particuliers d'application de certaines zones.»

Rens.: Dominique Maurel
Tél.: (514) 343-2245

6 au 8 mai 1993

Rouyn-Noranda, Québec
«Regard sur l'an 2000»
Forum '93 de l'ADIBIPUQ
Rens.: Luc Sigouin
Bibliothèque de Rouyn-Noranda
Tél.: (819) 762-0944

6 au 8 mai 1993

Westmount, Québec
«Market or die»
ABQ/QLA Annual Conference
Rens.: Francine Ackerman
Tél.: (514) 489-5301

3 mai au 21 juin 1993

Montréal, Québec
«BLT - 6451: Recherche documentaire automatisée en-ligne et sur CD-ROM»
Cours d'été (3 crédits universitaires)
Rens.: EBSI-Université de Montréal
Tél.: (514) 343-5753

14 au 17 mai 1993

Chambéry, France
«Bibliothèque et mémoire»
Congrès de l'Association des bibliothécaires français
Rens.: Synergie Édition
Tél.: (1) 47 46 00 55

17 au 19 mai 1993

Halifax, Nouvelle-Écosse
Canadian Ass. of Law Libraries
Annual Conference
Rens.: Margaret Murphy
Tél.: (902) 424-5932

17 au 26 mai 1993

Rimouski, Québec
Congrès de l'ACFAS
Rens.: Marcel Lajeunesse
Tél.: (514) 343-6400

27 au 29 mai 1993

Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
«Les réseaux : autobus du "bibliobusiness"»
24^e Congrès de la C.B.P.Q.
Rens.: C.B.P.Q.
Tél.: (514) 845-3327

3 au 6 juin 1993

Fredericton, Nouveau-Brunswick
«Literature for children in a post-literate age»
20th Annual International Conference of the Children's Ass.
Rens.: Andrew Pope
Tél.: (506) 453-3516

5 au 10 juin 1993

Cincinnati, Ohio
«Looking to the year 2000 : information professionals chart the course» Special Library Ass.
84th Annual Conference
Rens.: Carole Lacourte
Tél.: (514) 395-6762

17 au 20 juin 1993

Hamilton, Ontario
«In the human cause»
48th Canadian Library Association Annual Conference
Rens.: Canadian Library Ass.
Tél.: (613) 232-9625

22 au 24 juin 1993

Paris, France
«L'information, intelligence de l'entreprise»
IDT '93, Marché et industries de l'informatique
Rens.: Association nationale de la recherche technique
Tél.: 33 (1) 45 01 72 27

24 juin au 1^{er} juillet 1993

New Orleans, Louisiana
«Empowering people through libraries»
ALA Annual Conference
Rens.: ALA
Tél.: (312) 944-6780

12 au 14 juillet 1993

Antigonish, Nouvelle-Écosse
«Information as a global commodity communication, processing and use»
ACSI/CAIS 21st Annual Conference
Rens.: Dr. Carolyn Watters
Tél.: (902) 494-5130

22 au 28 août 1993

Barcelone, Espagne
59th IFLA Conference
«The universal library : libraries as centres for the global availability of information»
Rens.: IFLA

13 au 15 septembre 1993

Sherbrooke, Québec
«Édition et pouvoirs»
Colloque organisé par l'AIB, le Groupe de recherche sur l'édition au Québec et l'AQEL
Rens.: Pierre Hébert
Tél.: (819) 821-7696